



S'engager dans une démarche d'obtention du label S3A

CONTEXTE - FINALITE

L'obtention du label national Unapei S3A normalisé sous la dénomination NF X 05-050, permet de se positionner comme un acteur engagé en matière d'accueil et d'accessibilité.

Apposé sur des guichets, des lieux de passage, des produits ou des documents, le pictogramme S3A informe les publics concernés des structures, produits, services et prestations de toutes natures qui leur sont rendus accessibles grâce à la mise en œuvre de moyens techniques et humains. L'objectif vise une plus grande autonomie des personnes.

Cette formation propose concrètement d'adapter votre accueil aux besoins des personnes en situation de handicap intellectuel et psychique (TND) et contribue à la mise en conformité de vos pratiques en lien avec les diverses lois relatives à l'accessibilité, l'intégration et l'inclusion. Tony Bove Formations, partenaire de l'Unapei vous accompagne pour l'obtention du label S3A.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

A l'issue de la formation, les participants auront acquis ou seront en cours d'acquisition des objectifs suivants :

- Accueillir sans la stigmatiser une personne en situation de handicap intellectuel (TDI).
- Identifier les caractéristiques liées à la déficience intellectuelle.
- Repérer les difficultés rencontrées par la personne et ses capacités.
- Adapter sa posture professionnelle pour accueillir, renseigner et accompagner les personnes en situation de handicap intellectuel.
- Maîtriser la signification et l'utilisation du pictogramme S3A.
- S'engager dans une démarche de labélisation S3A.

CONTENU

- Comprendre la déficience intellectuelle : Définitions et représentations.
- Différencier maladie mentale (handicap psychique) et handicap mental (handicap intellectuel).
- Le pictogramme S3A, concept d'accessibilité.
- Incidences au quotidien de la déficience intellectuelle.
- Connaissances des capacités des personnes en situation de déficience intellectuelle.
- Enoncé des difficultés en lien avec une liste de recommandations (principes et règles de base).
- Les difficultés rencontrées dans les lieux publics.
- Bien accueillir et renseigner les personnes en situation de handicap intellectuel.
- Etat des lieux de l'établissement : signalétique, accueil, accompagnement.
- Etudes de cas.



PREREQUIS

Aucun.

PUBLIC CONCERNE

- Toute personne souhaitant engager et valoriser une démarche de facilitation d'accès à ses bâtiments et ses services.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Pédagogie active et participative afin que les participants soient acteurs dans l'acquisition des apprentissages.
- Apports théoriques, supports écrits et vidéos. Démarche participative. Mises en situation.

EVALUATIONS

- **Pendant la formation :** Validation de la compréhension de chaque objectif par le formateur afin de mesurer la progression de chaque participant. Questionnaires, quiz, ateliers.
- **A l'issue de la formation :** Les participants seront invités à renseigner un questionnaire (évaluation à chaud) afin d'évaluer leur satisfaction et un questionnaire d'évaluation des acquis afin de mesurer l'atteinte des objectifs de la formation (la synthèse sera transmise au commanditaire).
- **Evaluation à froid :** 30 jours après la fin de la formation, un questionnaire d'évaluation à froid sera proposé aux participants.
- **Impact sur l'entreprise :** 2 mois après la formation, un questionnaire d'impact de la formation sur l'entreprise sera envoyé pour mesurer les apports de la formation dans la mise en place des nouveaux process.

SANCTION

Attestation de formation individuelle à partir de la feuille d'émargement (transmis au commanditaire).

MODALITES

- En intra / En présentiel.
- 12 personnes par groupe.
- 1 jour de formation en continu sur site.
- Tarif : nous contacter.

Proposition pédagogique susceptible de modification. A valider en l'état ou à faire évoluer en fonction des demandes et besoins du commanditaire.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous contacter.